



Second comité riverains – Lambersart Terra Verde **Réunion du 18 octobre 2023 sur site**

Étaient présentes 11 personnes.

Points évoqués :

Il reste encore 15 jours pour que la démolition soit complète.

Mauvaise surprise du chantier : la découverte d'une fosse à purin.

Mise en place de l'installation du chantier mi-décembre avec un démarrage prévu pour Janvier 2024.

Remarques des riverains :

- *Est-ce possible de mettre un ralentisseur temporaire afin de diminuer la vitesse des véhicules ?* La Ville répond favorablement à cette demande, cela va être fait prochainement.

- *Ne pas trop empiéter sur le trottoir afin de laisser une largeur suffisante pour les piétons et poussettes.* Observation d'ICADE PROMOTION : si à l'usage, il est constaté une largeur insuffisante liée à la sécurité des piétons, il sera demandé la neutralisation du trottoir avec l'utilisation du passage piétons. Dans les faits, depuis la réunion, ICADE PROMOTION a été alerté du mauvais stationnement d'un camion sur le trottoir. Le message a de nouveau été passé aux entreprises sur l'importance de respecter les zones de stationnement. Un passage régulier de la police municipale se fera.

Depuis la réunion, la Ville a demandé, afin de sécuriser les abords du chantier, la pose d'un panneau « attention sortie de camions », une interdiction de circulation des piétons au droit du chantier avec la mise en place d'un marquage passage piétons provisoire.

- *Il est demandé que la Ville intervienne afin que les arbres situés sur la parcelle de M. Masschelein (une bande de parcelle qu'il a conservé) soit élagué et ne dépasse plus sur le trottoir.* L'intervention de la Ville a été faite, les arbres ont été élagués depuis la rencontre.

- *Qu'en est-il du projet de la Phalecque "promis" par la Municipalité ?* La Ville à, a nouveau, sollicité la MEL sur ce dossier.

Remarque d'Icade Promotion :

- Une nouvelle clôture anti-bruit de 2 mètres va être proposée à la Ville avant le dépôt d'un permis modificatif

- Souhait d'utiliser des terrains Ville à l'arrière de la parcelle afin de stocker de la terre végétale, le passage se fera par l'emprise du chantier. Accord de principe de la Ville.

Un troisième comité de riverains sera programmé courant janvier.